



5<sup>e</sup> édition

# PRIX DE L'ACTION éco-déléguée 2024-2025

→ Ouvert aux  
**250 000 éco-délégués**  
de la maternelle  
à la terminale

→ Près de **1 000 écoles**  
**et établissements**  
participants  
depuis 2021

→ **2025** :  
un prix spécial  
« Océan » dans le cadre  
de l'**Année de la mer**



## L'objectif du Prix

Il est destiné à faire connaître, encourager et **valoriser les actions des éco-délégués**, qui peuvent être très variées et croisent souvent écologie et solidarité.

## Les candidats au Prix

Peuvent participer les **écoles, collèges et lycées** généraux, technologiques et professionnels (publics et privés sous contrat) de France métropolitaine, des départements et collectivités d'outre-mer, ainsi que ceux relevant du réseau de l'enseignement français à l'étranger.

**Une seule candidature, sous forme de vidéo, est autorisée par école ou établissement.**

## Le palmarès national

- 3 lauréats : école, collège, lycée
- 1 prix spécial « Océan »

Les 4 écoles et établissements du palmarès national reçoivent du ministère une dotation de 1 000 euros.

